



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 12 Juillet 2024.

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240712-DES2024_001-AR



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DGAS - DES2024 - 001

**ARRETE
PORTANT DESIGNATION DE
REPRESENTANTS DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
AU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DES LANDES**

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU l'article L. 1434-10 du Code de la santé publique ;

VU l'article 1 de l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

VU la délibération n° 1 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont désignés pour représenter les services départementaux de protection maternelle et infantile du ressort du conseil territorial de santé des Landes :

- en qualité de titulaire : **la Coordonnatrice du Centre de Santé Sexuelle**
- en qualité de suppléant : **la Directrice Enfance Famille Insertion.**

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge et remplace toute désignation antérieure.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité. Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Payeuse départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont-de-Marsan, le **11 JUIL. 2024**

XFL

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental